



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 13 janvier 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME. Christine TASTAVIN, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Francis MAGGI, François ROUSTAN, Patrick SCALA

Excusés : MM. Gérard ALUNNI

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Début de la séance à 18h30,

CONDOLEANCES

Les membres du Bureau Exécutif du District de la Côte d'Azur présentent leurs condoléances attristées à Nicolas BAUDOIN, membre du Comité de Direction du District de la Côte d'Azur, suite au décès de son papa et l'assurent de leur entier soutien en ces pénibles instants.

COMMISSIONS

M. Claude COLOMBO informe le Bureau de la démission de M. Mathieu VERNICE, membre du bureau de la Commission Départementale des Arbitres.

TRESORERIE

Après examen de la demande de subvention sollicitée par l'Entente des Clubs de Football de la Rive Droite du Var, le Bureau Exécutif décide de la transmettre à l'approbation du Comité de Direction, avec avis favorable.

COMPETITIONS

M. Francis MAGGI informe le Bureau des réponses apportées par la F.F.F à un courriel de la Ligue de Méditerranée concernant une demande de précisions sur l'application de certaines dispositions des Règlements Généraux suite à la réforme des Championnats de Jeunes (articles 117, 130, 167 et 226).

Les clubs sont invités à les consulter dans Footclubs sur le PV de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du mercredi 27 novembre 2019 (page 31 à 34) :

<https://foot2000.fff.fr/f2000var/F2000P/data/doc/CR/20190/DO50964710.pdf>

COURRIER

F.F.F : Du Président de la CFA concernant l'aide au recrutement des arbitres.

La séance est levée à 20h15.

Le Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.